



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 10 Février 2016

Étaient présents : Laurence BACLE - Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO - Jacqueline BOLJEVIC - Christine BOULANGER – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY - Sylvain DURAND - Frédéric FARE – Philippe GASCOUIN – Nadine GOHARD - Eric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT - Philippe LEBLOND – Véronique LEMOINE - Françoise LENARD – Michel LOMMIS - Christian LORINQUER – Anne-Sophie LUGUET-SABOULARD - Gilles MARGOT – Pierre-Marie MICHEL - Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX - Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT - Didier SIGLER – Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN

Nathalie DUVETTE LARAND	a donné pouvoir à	Véronique LEMOINE
Hervé LEMOINE	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Michel VERENNEMAN
Gaëtan DEFIVES	a donné pouvoir à	Pierre SOUIN

Secrétaire de séance : Michel RECOUSSINES

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Présents : 45 Pouvoirs : 4 Votants : 49

Le Conseil Communautaire,

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

- 16-001** **APPROUVE, à l'unanimité,** le compte-rendu du 2 décembre 2015
- 16-002** **ADOpte, à l'unanimité,** l'attribution de compensation de fiscalité d'un montant de **8 288 069,38 €**
- DECIDE** que cette dotation pourra être revue en cours d'année après approbation par la majorité qualifiée des communes
- DONNE** mandat au président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération
- 16-003** **AUTORISE, à l'unanimité,** le président à signer les deux conventions avec l'organisme coordonnateur OCAD3E relative à la filière « Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers » (D.E.E.E) concernant la collecte et le traitement des lampes.
- 16-004** **PREND ACTE, à l'unanimité,** de ces désignations et déclare installer Monsieur Michel Lommis dans ses fonctions de délégué communautaire titulaire et Madame Patricia Sadoc dans sa fonction de délégué communautaire suppléant.
- 16-005** **EST FAVORABLE, à l'unanimité,** à ce que le terrain cadastré B1443 sis rue de la gare à Villiers-Saint-Frédéric soit exclusivement affecté à l'aménagement de places de parkings



Le Président

Hervé PLANCHENault

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saux-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 16 mars 2016

.....

Etaient présents : Jacques ARNOUX - Laurence BACLE - Régis BIZEAU – Marie-Thérèse BOBBIO - Jacqueline BOLJEVIC – Véronique BOONE - Christine BOULANGER – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU - Jean-Pierre CORBY – Hélène DUBOIS – Gaëtan DEFIVES - Sylvain DURAND – Philippe EMMANUEL - Philippe GASCOIN –Eric GOMES – Annie GONTHIER – Olivier GOUSSEAU - Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Monique LE TIRANT - Philippe LEBLOND – Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Françoise LENARD – Jean-Michel LHERBIER - Michel LOMMIS - Rémi LUCET - Pierre-Marie MICHEL – Anne N'DIAYE - Dominique NICCO – Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON –Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX - Didier SAUSSAY – Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Nathalie DUVETTE LARAND	a donné pouvoir à	Véronique LEMOINE
Anne-Sophie SABOULARD LUGUET	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND
Christian LORINQUER	a donné pouvoir à	Monique LE TIRANT
Olivier GOUPILLON	a donné pouvoir à	Sylvain DURAND
Frédéric FARE	a donné pouvoir à	Didier SAUSSAY

Secrétaire de séance : Michel LOMMIS

.....

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Pour le point 16-006

Présents : 46 Pouvoirs : 5 Votants : 51

Du point 16-007 au point 16-012

Présents : 47 Pouvoirs : 5 Votants : 52

.....

Le Conseil Communautaire,

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

- 16-006** **APPROUVE, à l'unanimité,** le compte-rendu du 10 février 2016.
- 16-007** **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires, portant sur le budget de la communauté de communes, précédant le vote du budget primitif de l'exercice 2016 qui interviendra lors du conseil communautaire du 13 avril 2016.
- APPROUVE, à l'unanimité,** la présentation et le rapport sur les orientations budgétaires 2016.
- 16-008** **APPROUVE, à l'unanimité,** le rapport d'étape recensant les propositions de mutualisation, annexé à la délibération.
- PRECISE** que chaque conseil municipal des communes membres dispose de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer sur ce rapport. A défaut de délibération dans ce délai, l'avis des communes membres est réputé favorable.
- 16-009** **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à notifier à la société VAGO l'acceptation de son offre pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à Beynes pour un montant annuel de 49 910,00€ HT et pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois, à compter du 1^{er} avril 2016.
- 16-010** **DECIDE, à l'unanimité,** de déclarer d'intérêt communautaire la création de l'établissement regroupant des professionnels de santé dans des locaux de la commune de Neauphle le Château.
- 16-011** **ADOPTÉ, à l'unanimité,** l'avant-projet d'aménagement de l'établissement regroupant des professionnels de santé dans des locaux de la commune de Neauphle-le-Château pour un montant de 680 000€ HT soit 816 000€ TTC.
- DECIDE, à l'unanimité,** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR programmation 2016.
- S'ENGAGE** à financer l'opération.
- DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2016, article 2313 section d'investissement.
- AUTORISE** le président à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.
- 16-012** **DONNE, à l'unanimité, UN AVIS FAVORABLE** à l'adhésion au SIDOMPE de
- La communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines pour les 12 communes de Guyancourt, Elancourt, La Verrière, Voisins le Bretonneux, Montigny le Bretonneux, Magny les Hameaux, Trappes, Coignières, Maurepas, Les Clayes sous Bois, Plaisir et Villepreux
 - La communauté d'agglomération de Saint Germain Boucles de Seine pour les communes de Mareil Marly, Marly le Roi et l'Etang la Ville

Le Président



Hervé PLANCHENAULT



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire

Séance du 13 avril 2016

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

.....
Étaient présents : Jacques ARNOUX - Laurence BACLE - Marie-Thérèse BOBBIO -
Christine BOULANGER – Toine BOURRAT - Alain BRICAULT – Jacques CHAUMETTE -
Marie-Christine CHAVILLON – Jean-Pierre CORBY – Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND –
Nathalie DUVETTE LARAND - Philippe EMMANUEL - Philippe GASCOUIN – Eric GOMES –
Annie GONTHIER – Olivier GOUSSEAU - Bertrand HAUET – Gilles HOCQUET -
Bernard JACQUES - Annie JOSEPH – Joseph LE FOLL – Philippe LEBLOND –
Hervé LEMOINE – Jean-Michel LHERBIER - Michel LOMMIS – Christian LORINQUER -
Rémi LUCET – Gilles MARGOT - Pierre-Marie MICHEL – François MOUTOT –
Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Daniel RAFFARD -
Yves REVEL – Michel ROUX - Didier SAUSSAY – Michel SECONDAT - Didier SIGLER -
Pierre SOUIN - Michel VERENNEMAN – Marc WINOCOUR

Françoise LENARD	a donné pouvoir à	Pierre SOUIN
Dominique NICCO	a donné pouvoir à	Michel ROUX
Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Jean-Michel LHERBIER
Régis BIZEAU	a donné pouvoir à	Marie-Thérèse BOBBIO
Monique LE TIRANT	a donné pouvoir à	Christian LORINQUER
Véronique BOONE	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Bernard JOPPIN	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND
Jacqueline BOLJEVIC	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Frédéric FARE	a donné pouvoir à	Didier SAUSSAY

Secrétaire de séance : Marie-Christine CHAVILLON

.....

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Pour le point 16-013

Présents : 41 Pouvoirs : 10 Votants : 51

Du point 16-013 au point 16-022

Présents : 42 Pouvoirs : 10 Votants : 52

Du point 16-023 au point 16-025

Présents : 43 Pouvoirs : 10 Votants : 53

.....

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

Le Conseil Communautaire,

16-013

APPROUVE, à l'unanimité, le compte-rendu du 16 mars 2016.

16-014

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion dressé par le receveur pour l'année 2015.

CONSTATE les résultats de clôture de l'exercice 2015.

	Réalisation	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	24 270 290,87 €	983 030,50 €
Dépenses de l'exercice	21 168 701,95 €	771 166,33 €
	=	=
<i>Résultat de l'exercice 2015</i>		
Excédent	3 101 588,92 €	211 864,17 €
déficit		
<i>Résultat antérieur 2014</i>		
	+	+
Excédent	3 069 264,45 €	3 386 915,33 €
Déficit		
<i>Résultat global</i>		
	=	=
Excédent Global	6 170 853,37 €	3 598 779,50 €
Déficit Global		

Global

Excédent	9 769 632,87 €
----------	-----------------------

16-015

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2015 de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants :

	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Recettes de l'exercice	24 270 290,87 €	983 030,50 €	
Dépenses de l'exercice	21 168 701,95 €	771 166,33 €	939 600,51 €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2014</i>			
Excédent	3 101 588,92 €	211 864,17 €	
déficit			- 939 600,51 €
<i>Résultat antérieur 2013</i>			
	+	+	
Excédent	3 069 264,45 €	3 386 915,33 €	
Déficit			
<i>Résultat global</i>			
	=	=	=
Excédent Global	6 170 853,37 €	3 598 779,50 €	
Déficit Global			- 939 600,51 €

Global

Excédent	8 830 032,36 €
----------	-----------------------

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

16-016

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat du Compte Administratif 2015 de la communauté de communes telle que précisée ci-dessous :

<u>Section d'investissement (recettes) :</u>		
❖	Article 1068 : affectation du résultat	2 000 000, 00 €
❖	Compte R002 : résultat de fonctionnement reporté	4 170 853, 37 €

Section de fonctionnement (recettes) :

Compte R002 : résultat de fonctionnement reporté	4 170 853,37 €
--	----------------

16-017

FIXE à l'unanimité les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le périmètre de la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2016 selon le tableau ci-après.

Pour les 7 communes dont la compétence est exercée en direct

Zone	Taux		2016	
	Réf 2015	2016	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Beynes	9.20%	8.90 %	8 908 928	792 895
Jouars-Pontchartrain	6.00%	5.80 %	9 262 677	537 235
Neauphle-le-Château	6.20%	5.80 %	5 403 494	313 461
Saulx-Marchais	8.76%	8.35 %	1 036 958	86 586
St-Germain-de-la-Grange	7.56%	7.56 %	2 585 558	195 468
Thiverval-Grignon	6.00%	6.00 %	1 585 440	95 126
Villiers-Saint-Frédéric	7.30%	6.40 %	4 248 077	271 877

Pour les 23 communes pour lesquelles Cœur d'Yvelines est adhérente au SIEED

Zone	Taux		2016	
	Réf 2015	2016	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Auteuil le Roi	11.4%	11.40 %	1 186 631	135 276
Autouillet	8.78%	8.78 %	753 319	66 141
Bazoches sur Guyonne	5.51%	5.51 %	1 609 397	88 678
Behoust	4.72%	4.72 %	1 402 069	66 178
Boissy-sans-avoir	12.48%	12.48 %	720 690	89 942
Flexanville	10.61%	10.61 %	770 871	81 789
Galluis	8.56%	8.56 %	1 955 393	167 382
Gambais	8.03%	8.03 %	4 469 942	358 936
Garancières	9.69%	9.69 %	3 467 245	335 976
Goupillières	6.31%	6.31 %	1 008 518	63 637
Grosrouvre	4.91%	4.91 %	2 617 795	128 534
La Queue lez Yvelines	9.43%	9.43 %	3 298 919	311 088

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

Le Tremblay sur Mauldre	11.39%	11.39 %	1 341 224	152 765
Marcq	10.29%	10.29 %	1 005 407	103 456
Mareil le Guyon	8.69%	8.69 %	710 319	61 727
Méré	7.19%	7.19 %	3 840 677	276 145
Millemont	7.56%	7.56 %	474 878	35 901
Montfort l'Amaury	8.03%	8.03 %	5 738 822	460 827
Neauphle le Vieux	8.18%	8.18 %	1 245 843	101 910
Saint Rémy l'Honoré	6.94%	6.94 %	3 026 215	210 019
Thoiry	9.03%	9.03 %	2 149 448	194 095
Vicq	10.16%	10.16 %	492 185	50 006
Villiers le Mahieu	9.41%	9.41 %	1 114 603	104 884

Pour la commune pour laquelle Cœur d'Yvelines est adhérente au SICTOM

Zone	Taux		2015	
	Réf 2015	2016	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Les Mesnuls	7.24%	6.97%	2 518 016	175 506

- 16-018** **FIXE à l'unanimité** le taux de Taxe d'Habitation pour 2016 à 6,05 %
- 16-019** **FIXE à l'unanimité** le taux de Cotisation Foncière des Entreprises pour 2016 à 20,09 %
- 16-020** **FIXE à l'unanimité** le taux de Taxe Foncière Non Bâti pour 2016 à 3,05 %
- 16-021** **ADOpte à l'unanimité** le budget primitif 2016 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes et qui s'élève à :
- **Section de fonctionnement :** **28 038 200,37 €**

FONCTIONNEMENT

Propositions
nouvelles

DEPENSES

Chap.		
011	Charges à caractère général	7 001 220,81 €
012	Charges de personnel	480 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	4 932 199,00 €
014	Atténuation de produit	9 554 878,00 €
66	Charges financières	50 155,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €
022	Dépenses imprévues	1 303 595,00 €
023	Virement à la section d'investissement	4 314 152,56 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €
Total		28 038 200,37 €

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

RECETTES

Propositions nouvelles

Chap.		
70	Produits des services et du domaine	13 000,00 €
73	Impôts et taxes	20 165 834,00 €
74	Dotations et subventions	3 624 293,00 €
75	Autres produits de gestion courante	59 100,00 €
76	Produits financiers	20,00 €
77	Produits exceptionnelles	5 000,00 €
013	Atténuation de charges	100,00 €
R002	Excédent reporté	4 170 853,37 €
	Total	28 038 200,37 €

– Section d'investissement : 11 696 932,06 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

RAR 2015	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
----------	---------------------------	-----------------------

Chap.				
16	Emprunts et dettes		1 288 965,00 €	1 288 965,00 €
20	Immobilisations incorporelles		167 000,00 €	167 000,00 €
204	Subventions d'équipement	431 106,36 €		431 106,36 €
21	Immobilisations corporelles	47 431,64 €	4 851 366,55 €	4 898 798,19 €
23	Autres immobilisations en cours	461 062,51 €	3 850 000,00 €	4 311 062,51 €
020	Dépenses imprévues		600 000,00 €	600 000,00 €
			Total	11 696 932,06 €

RECETTES

RAR 2015	Propositions nouvelles	Total (RAR + vote)
-------------	---------------------------	-----------------------

Chap.				
10	Dotations et réserves	- €	2 200 000,00 €	2 200 000,00 €
13	Subventions d'investissement	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
16	Emprunts et dettes	- €	6 000,00 €	6 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	- €	103 000,00 €	103 000,00 €
024	Produit des cessions	- €	880 000,00 €	880 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	- €	3 598 779,50 €	3 598 779,50 €
021	Virement section de fonctionnement	- €	4 314 152,56 €	4 314 152,56 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre section	- €	400 000,00 €	400 000,00 €
			Total	11 696 932,06 €

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

- 16-022** **APPROUVE à l'unanimité** le règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage tel qu'annexé à la présente délibération
- 16-023** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer la convention pour « Etat des lieux et perspectives de l'offre et du recours au soin » avec l'URPS
- 16-024** **DÉCIDE à l'unanimité** d'adhérer au groupement de commandes d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Énergie des Yvelines.
- APPROUVE à l'unanimité** l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines.
- AUTORISE** le président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- APPROUVE** la participation financière (calculée suivant la formule définie dans l'acte constitutif susvisé) aux frais de fonctionnement du groupement de commandes et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant,
- DONNE MANDAT** au président du Syndicat d'Énergie des Yvelines pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la communauté de communes sera partie prenante,
- DÉCIDE** de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la communauté de communes est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés
- 16-025** **DEMANDE à la majorité (50 pour et 3 abstentions H. Dubois J. Boljevic et B.Hauet)**, l'adhésion au Syndicat mixte ouvert «Yvelines Numériques ».
- AUTORISE** le transfert, à cette structure sur le périmètre de la communauté de communes, de la compétence visée à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales, qui comprend :
- ⇒ L'acquisition de droit d'usage à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques ;
 - ⇒ L'acquisition des infrastructures ou réseaux existants ;
 - ⇒ La mise des infrastructures ou réseaux à disposition des opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants
 - ⇒ L'offre de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux
- SAISIT** les 31 conseils municipaux des communes de la Communauté de Communes afin qu'ils se prononcent dans les trois mois par délibérations concordantes pour approuver l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat mixte ouvert.
- APPROUVE** les statuts d'« Yvelines Numériques » annexés à la présente délibération.
- DECLARE** que l'adhésion sera effective, après adoption par le Comité syndical du syndicat mixte ouvert, à la majorité qualifiée fixée par les statuts, dès la prise de l'arrêté préfectoral de modification des statuts à intervenir.
- DONNE** délégation à Monsieur le Président à l'effet prendre toutes mesures permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président



Hervé PLANCHENAULT

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 28 septembre 2016

Etaient présents :

Jacques ARNOUX - Laurence BACLE - Régis BIZEAU - Marie-Thérèse BOBBIO - Jacqueline BOLJEVIC - Christine BOULANGER - Toine BOURRAT - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU - Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND - Nathalie DUVETTE LARAND - Philippe EMMANUEL - Philippe GASCOUIN - Annie GONTHIER - Olivier GOUPILLON - Olivier GOUSSEAU - Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Monique LE TIRANT - Philippe LEBLOND - Françoise LENARD - Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Rémi LUCET - Gilles MARGOT - Pierre-Marie MICHEL - Dominique NICCO - Guy PELISSIER - Denise PLANCHON - Daniel RAFFARD - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Michel ROUX - Didier SAUSSAY - Didier SIGLER - Alain VAUCHELLES - Michel VERENNEMAN - Marc WINOCOUR

Etaient absents, excusés et représentés

Véronique LEMOINE	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Jean-Michel LHERBIER	a donné pouvoir à	Didier SIGLER
Eric GOMES	a donné pouvoir à	Daniel RAFFARD
Michel SECONDAT	a donné pouvoir à	Christian LORINQUER
Hervé LEMOINE	a donné pouvoir à	Olivier GOUSSEAU
Véronique BOONE	a donné pouvoir à	Annie GONTHIER
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Philippe EMMANUEL
Hervé PLANCHENAULT	a donné pouvoir à	Denise PLANCHON
Anne Sophie SABOULARD	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND
Bertrand HAUET	a donné pouvoir à	Jacqueline BOLJEVIC
Jacques CHAUMETTE	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Frédéric FARE	a donné pouvoir à	Didier SAUSSAY

Etaient absents et excusés : Jean-Pierre CORBY – François MOUTOT

Secrétaire de séance : Annie GONTHIER

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Pour le point 16-026

Présents : 41 Pouvoirs : 11 Votants : 52

Pour le point 16-027

Présents : 42 Pouvoirs : 12 Votants : 54

Du point 16-028 au point 16-044

Présents : 43 Pouvoirs : 12 Votants : 55

Le Conseil Communautaire,

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

- 16-026** **APPROUVE, à l'unanimité,** le compte-rendu du 13 avril 2016.
- 16-027** **PREND ACTE à l'unanimité** des désignations et déclare installer Monsieur Jacques Chaumette dans ses fonctions de délégué communautaire titulaire et Yann Sévérini dans ses fonctions de délégué communautaire suppléant.
- 16-028** **DECIDE, à l'unanimité,** de déléguer les attributions suivantes au Président :
- Recettes et dépenses relatives aux affaires courantes
 - Signature des marchés, contrats et conventions (dans la limite des dispositions du Code des Marchés Publics) nécessaires au fonctionnement courant de Cœur d'Yvelines ainsi que tous les actes et documents relatifs à ceux-ci
 - Création, **modification et suppression** des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires
 - Réalisation des emprunts destinés aux financement des investissements prévus par le budget et des opérations financières utiles à la gestion des emprunts (y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change) dans les limites fixées par le conseil communautaire
 - Souscription des contrats d'assurance
 - Décision d'intenter au nom de Cœur d'Yvelines les actions en justice, ou de défendre la communauté de communes dans les actions intentées contre elle dans le cadre de ses compétences et en matière de gestion du personnel, des finances et du patrimoine communautaires.
 - Décision de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €
 - Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts
- 16-029** **DECIDE, à l'unanimité,** de s'engager dans une démarche de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.
- AUTORISE** le Président à signer la convention établissant les modalités de cette procédure, jointe à cette délibération.
- 16-030** **DECIDE, à l'unanimité,** de fixer le montant de la base minimum conformément au tableau suivant :

Montant du Chiffre d'Affaires	Montant de la base minimum
$0 \text{ €} \leq \text{CA} \leq 10\ 000\text{€}$	400 €
$10\ 000\text{€} \leq \text{CA} \leq 32\ 600\text{€}$	800 €
$32\ 600\text{€} \leq \text{CA} \leq 100\ 000\text{€}$	1 350 €
$100\ 000\text{€} \leq \text{CA} \leq 250\ 000\text{€}$	2000 €
$250\ 000\text{€} \leq \text{CA} \leq 500\ 000\text{€}$	5 000 €
$500\ 000\text{€} \leq \text{CA}$	6 500 €

- PRECISE** que ce montant pourra être révisé chaque année
- 16-031** **APPROUVE, à l'unanimité,** le rapport de la CLECT.
- PRECISE** que le rapport de la CLECT sera notifié aux communes membres pour avis.
- 16-032** **DECIDE, à l'unanimité,** de déclarer d'intérêt communautaire la piscine située à Montfort-l'Amaury et le transport des élèves des établissements scolaires vers cet équipement avec effet au 1^{er} janvier 2017.

- 16-033** **DECIDE, à l'unanimité,** de déclarer d'intérêt communautaire le gymnase situé à Montfort-l'Amaury avec effet au 1^{er} janvier 2017.
- 16-034** **DECIDE, à l'unanimité,** de déclarer d'intérêt communautaire la gare routière de Villiers-Saint-Frédéric et le parking à proximité immédiate avec effet au 1^{er} janvier 2017.
- 16-035** **DECIDE, à l'unanimité,** de déclarer d'intérêt communautaire l'audit énergétique sur les bâtiments mairies et écoles du territoire.
- PRECISE** que, par dérogation, sur demande des communes, cet audit pourra porter sur un bâtiment notablement plus énergivore.
- 16-036** **DESIGNE, à l'unanimité,** les représentants suivants au sein du syndicat mixte « Yvelines Numériques »
- Titulaire : Philippe LEBLOND
 Suppléant : Joseph LE FOLL
- 16-037** **DESIGNE, à l'unanimité,** les représentants suivants au SIDOMPE

Commune	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Beynes	Alain BRICAULT	Gilles HOCQUET
Jouars-Pontchartrain	Isabelle LAGRAVIERE	Olivier GOUSSEAU
Neauphle-le-Château	Catherine SOUS	Philippe LEBLOND
Saint-Germain-de-la-Grange	Jacques DELEPOULLE	Marie-Christine CHARISSOUX
Saulx-Marchais	Muriel DUPEUX	Martine LANGLOIS
Thiverval-Grignon	Rémi LUCET	Daniel BOSSE
Villiers-Saint-Frédéric	Laurence BACLE	Danielle BOURGOIN

16-038 **DESIGNE, à l'unanimité,** les représentants suivants auprès du SIEED

Commune	Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Auteuil-le-Roi	Marie-Christine CHAVILLON	Catherine BRUNET
Autouillet	Nathalie GARNIER	Denis WURTZER
Bazoches-sur-Guyonne	Pierre BEHERAY	Jean DUCROCQ
Behoust	Guy PELISSIER	Martine AUFFRET
Boissy-Sans-Avoir	Sylvie JEAN	Muriel BALMELLE
Flexanville	François LIGNEY	Filipe MARTINS
Galluis	Eric GAUDIN	Annie GONTHIER
Gambais	Régis BIZEAU	Marie-Thérèse BOBBIO
Garancières	Michel SECONDAT	Michel BONHOMME
Goupillières	Régine FRANCOIS	Gilles MARGOT
Grosrouvre	Jean Pierre PIBOULEAU	Mélanie LASSUS

La Queue-lez-Yvelines	Jean-Michel ALLIRAND	Michel ROULAND
Le Tremblay-sur-Mauldre	Joseph LE FOLL	Françoise CHANCEL
Marcq	Alain VAUCHELLES	Brigitte MARTEL
Mareil-le-Guyon	Dominique JOUIN	Michel LOMMIS
Méré	Alain COLOMBI	Serge BISSONNET
Millemont	Annie JOSEPH	Patrice CULLIN
Montfort-l'Amaury	Pauline LEFEVRE	Daniel DENEUVILLE
Neauphle-le-Vieux	Denise PLANCHON	Myriam GUGLIELMI
Saint-Rémy-l'Honoré	Toine BOURRAT	Aymeric DELESALLE
Thoiry	Irène BOUVIER	Christine ZENOUDA
Vicq	Heraldo VILLEGAS	Damien HERMAN
Villiers-le-Mahieu	Patrice COUËDON	Hervé COSQUER

16-039 **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à communiquer, à chaque commune membre de la communauté de communes, le rapport d'activités 2015.

PRECISE que ce rapport doit être communiqué par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs lors d'une séance publique.

16-040 **AUTORISE, à l'unanimité,** le Président à communiquer, à chaque commune membre de la communauté de communes le rapport annuel 2015 sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

PRECISE que des éléments de ce rapport doivent être communiqués par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux respectifs lors d'une séance publique.

16-041 **PREND ACTE** du rapport d'activité 2015 de la société Maison Bleue pour la gestion de la structure multi accueil « Cœurs d'enfants ».

16-042 **DECIDE, à l'unanimité,** d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance, risques liés à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès.

PRECISE que :

- le niveau de participation de la collectivité sera fixé à 1 € par agent et par mois ;
- que l'adhésion à la convention de participation donnera lieu à une contribution annuelle de 100€ aux frais de gestion du CIG

AUTORISE le Président à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.

16-043 **APPROUVE, à l'unanimité,** le tableau relatif à la composition des commissions communautaires :

Aménagement du territoire		
Régis BIZEAU	Philippe LEBLOND	Didier SAUSSAY
Toine BOURRAT	Jacques Walter MEUNIER	François TOIS
Frédéric FARE	Dominique NICCO	
Olivier GOUSSEAU	Yves REVEL	
Gilles HOCQUET	Michel ROUX	
Michel JAN	Patricia SADO	

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behoust

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'Amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vicq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

Moyens		
Jacques ARNOUX	Michel LOMMIS	Alain VAUCHELLES
Philippe EMMANUEL	Christian LORINQUER	Marc WINOCOUR
Eric GOMES	Jean-Louis MARTINELLI	
Raymond JEAN	Daniel RAFFARD	
Françoise LENARD	Didier SIGLER	

Valorisation du territoire et communication		
Véronique BOONE	Bernard JACQUES	Anne N'DIAYE
Christian COLLEU	Annie JOSEPH	Anne-Sophie SABOULARD
Hélène DUBOIS	Jean-Michel LHERBIER	Yann SEVERINI
Elisabeth DUFAUD	Gilles MARGOT	

Jeunesse		
Jean-Jacques BILLOUE	Dominique CHESNEAU	Olivier GOUPILLON
Jacqueline BOLJEVIC	Jean-Pierre CORBY	Monique LE TIRANT
Christine BOULANGER	Nathalie DUVETTE-LARAND	Véronique LEMOINE
Chantal BURGHOFFER	Bruno FRATTINI	Françoise ROUDIER
Marie-Christine CHAVILLON	Nadine GOHARD	

Développement durable		
Laurence BACLE	Damien HERMAN	Michel RECOUSSINES
Pierre BEHERAY	Annick LEHMAN	Claudine RICOU
Marie-Thérèse BOBBIO	Pierre-Marie MICHEL	Michel SECONDAT
Jacques CHAUMETTE	Patrick RATEL	Paul STOUDER
Philippe GASCOUIN		

16-044

DESIGNE, à l'unanimité, les représentants suivants au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour le stockage souterrain de gaz naturel de Beynes

Titulaire : Alain BRICAULT

Suppléant : Jacques CHAUMETTE

Le Président



Hervé PLANCHENAULT

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vlcq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 14 décembre 2016

Etaient présents :

Laurence BACLE - Régis BIZEAU - Jacqueline BOLJEVIC - Christine BOULANGER - Alain BRICAULT - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU - Hélène DUBOIS - Sylvain DURAND - Nathalie DUVETTE LARAND - Frédéric FARE - Philippe GASCOUIN - Olivier GOUSSEAU - Gilles HOCQUET - Bernard JACQUES - Michel JAN - Bernard JOPPIN - Annie JOSEPH - Joseph LE FOLL - Monique LE TIRANT - Philippe LEBLOND - Hervé LEMOINE - Véronique LEMOINE - Jean-Michel LHERBIER - Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Rémi LUCET - Gilles MARGOT - Pierre-Marie MICHEL - François MOUTOT - Dominique NICCO - Guy PELISSIER - Denise PLANCHON - Michel RECOUSSINES - Yves REVEL - Michel ROUX - Didier SAUSSAY - Yann SEVERINI - Pierre SOUIN - François TOIS - Michel VERENNEMAN - Marc WINOCOUR

Etaient absents, excusés et représentés

Hervé PLANCHENAULT	a donné pouvoir à	Bernard JOPPIN
Didier SIGLER	a donné pouvoir à	Alain BRICAULT
Daniel RAFFARD	a donné pouvoir à	Christine BOULANGER
Michel SECONDAT	a donné pouvoir à	Christian LORINQUER
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Olivier GOUSSEAU
Véronique BOONE	a donné pouvoir à	Hervé LEMOINE
Annick LEHMAN	a donné pouvoir à	Pierre SOUIN
Annie GONTHIER	a donné pouvoir à	Denise PLANCHON
Anne Sophie SABOULARD	a donné pouvoir à	Philippe LEBLOND
Bertrand HAUET	a donné pouvoir à	Jacqueline BOLJEVIC
Toine BOURRAT	a donné pouvoir à	Michel ROUX
Marie-Thérèse BOBBIO	a donné pouvoir à	Régis BIZEAU

Secrétaire de séance : Denise PLANCHON

Membres en exercice : 57 titulaires + 21 suppléants

Du point 16-045 au point 16-046

Présents : 41

Pouvoirs : 11

Votants : 52

Du point 16-047 au point 16-051

Présents : 42

Pouvoirs : 12

Votants : 54

Le Conseil Communautaire,

16-045 **APPROUVE, à l'unanimité,** le compte-rendu du 28 septembre 2016.

16-046 **ADOpte à l'unanimité** les nouveaux statuts annexés à la délibération

PRECISE que chaque conseil municipal des communes membres dispose de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer sur ces nouveaux statuts conformément à l'article 15 des statuts de Cœur d'Yvelines. A défaut de délibération dans ce délai, la décision des communes membres est réputée favorable

16-047 **ADOpte, à l'unanimité,** la décision modificative n°1 selon le tableau suivant :

Imputations	Montants
Chap 014 – Atténuation de produits	+ 128 509, 57 €
73921 – Dotation de compensation	
Chap 022 – Dépenses imprévues	-128 509, 57 €
22 – Dépenses imprévues	

16-048 **AUTORISE, à l'unanimité,** l'engagement, la liquidation et le mandatement, dans l'attente du vote du budget primitif 2017 de dépenses d'investissement, dans la limite du ¼ des crédits inscrits en section d'investissement au budget 2016.

20 - Immobilisations incorporelles	167 000,00 €	41 750,00 €
21 - Immobilisations corporelles	4 851 366,55 €	1 212 841,64 €
23 - Immobilisations en cours	3 850 000,00 €	962 500,00 €

16-049 **DECIDE, à l'unanimité,** de créer :

- Un poste de de conseiller des APS
- Six postes d'éducateur APS
- Cinq postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- Un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
- Deux postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

ADOpte, à l'unanimité, les modifications ainsi apportées au tableau des emplois :

Filière administrative	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
	GRADE	Ancien effectif	
Attaché	1	1	1
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1
Rédacteur	2	2	2
Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe	0	1	1
Adjoint administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	0	1	0
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	1	3	3

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

Filière technique	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
	GRADE	Ancien effectif	
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe		1	1
Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe		1	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe		1	6

Filière sociale	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
	GRADE	Ancien effectif	
Educateur principal de jeunes enfants		1	1
Educateur de jeunes enfants		1	1

Filière sportive	Emploi budgétaire		Effectifs pourvus
	GRADE	Ancien effectif	
Conseiller des APS		0	1
Educateur APS		0	6

16-050 N'AUTORISE PAS, à la majorité (52 pour, 2 abstentions Gilles Hocquet et Hélène Dubois), le Président à signer la convention relative aux conditions financières et patrimoniales du retrait du SICTOM de Rambouillet pour la commune des Mesnuls.

16-051 EMET UN AVIS FAVORABLE, à l'unanimité, à la demande de la commune de Méré d'octroyer 12 dimanches travaillés aux établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche.

Le Président



Hervé PLANCHENAU